

Les bons tuyaux de la police : les cambrioleurs étaient bien renseignés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **22 (1992)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les cambrioleurs étaient bien renseignés!

*Les bons tuyaux
de la police*

Jean-Pierre Crettenand

Que voilà une idée bien ancrée chez les personnes victimes de cambriolage! On est persuadé que les cambrioleurs n'ont point agi au hasard... «Pensez donc! quand c'est arrivé nous venions juste de partir pour le concert... ma femme venait chercher les enfants à la sortie des classes... elle venait de quitter notre domicile pour aller faire ses courses! Si le malheur est arrivé cela signifierait que les voleurs étaient dûment renseignés sur le butin à emporter, sur la vacance des lieux et sur le moment le plus opportun pour agir.»

Or il n'en est rien! L'expérience de la police en cette matière ainsi que l'étude de centaines de cas élucidés nous prouvent que dans l'immense majorité des cas le voleur ne planifie aucunement sa cible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que chaque délinquant a – en quelque sorte – sa spécialité; pour certains ce sera l'appartement et pour d'autres la villa.

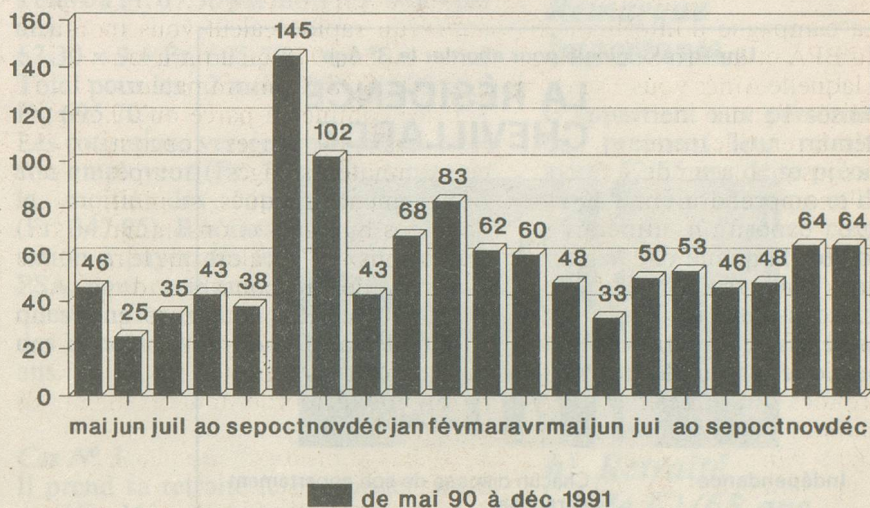
Une expérience significative

A force d'arrêter ces bandes besogneuses qui nous viennent de tous les pays limitrophes (et quelquefois de plus loin encore) on doit bien convenir que l'équipe qui a opéré l'espace d'un week-end à Bernex/GE, à Founex/VD et Bümpliz/BE n'a pas eu le loisir de se choisir sa cible. Le seul choix effectué aura été celui d'un type de quartier qu'ils affectionnent (maisons individuelles ou chemins en cul-de-sac, par exemple). Quelques minutes d'observation, personne en vue, pas de lumière, une porte-fenêtre laissée ouverte ou à la merci d'un jet de pierre et le tour est joué!

Idées bien ancrées

Malgré cela, plus d'une personne reste persuadée que le voleur qui a forcé son logis et violé son intimité n'a pas agi avec le caractère aléatoire d'un coup de foudre. On fait rapidement le parallèle avec ces fameux coups de téléphone anonymes que chacun reçoit une fois ou l'autre, on implique les ouvriers venus ravalier la façade de l'immeuble d'en face ou changer la moquette chez le voisin. Il faut bien trouver une explication plausible à un

Totaux mensuels des cambriolages de villas dans le canton de VAUD



événement désagréable, mais l'idée de prétendre que l'on nous ait choisi tout à fait par hasard paraît, elle, totalement saugrenue!

La police a besoin de votre aide

Sur le graphique vous trouverez les totaux mensuels des villas cambriolées dans le canton de Vaud en l'espace de vingt mois. Comparé au tableau présenté dans le numéro d'Aînés de février dernier, on peut y voir une similitude dans les courbes ainsi qu'une baisse dans l'amplitude des cas enregistrés. Les records d'octobre et novembre 1990 n'ont heureusement pas été atteints! N'oubliez pas ceci: pour une habitation cambriolée, le voleur en épie préalablement au moins dix! Son manège ne peut donc passer totalement inaperçu. C'est pourquoi nous répétons ici qu'il convient de faire rapidement appel à la police (N° 117) chaque fois que l'on a affaire à des individus suspects qui rôdent aux alentours des maisons. A plus forte raison lorsque ceux-ci enjambent haies et barrières et paraissent s'intéresser de trop près aux lieux habités.

Rappel

Une check-list intitulée «La sécurité de votre habitation» peut être obtenue gratuitement auprès de la Police cantonale vaudoise, Centre Blécherette, Bureau de prévention, 1014 Lausanne. N'hésitez pas à la commander!